



## **Rendez-vous avec le ministre de l'Education nationale / août 2009**

**Le Jeudi 20 août, Béatrice Barraud, Dominique Dhooge et Christophe Abraham ont rencontré le nouveau ministre de l'Education nationale, Luc Chatel.**

**Béatrice Barraud a commencé par une brève présentation de l'Apel et de la dynamique constructive adoptée par le mouvement dans les débats avec le ministère et avec la presse. Ensuite la discussion a porté sur les différents sujets de l'actualité éducative ; voici un bref compte rendu des points les plus importants :**

**Le financement des élèves non résidents :** après un exposé de Béatrice Barraud, le ministre a confirmé que l'examen de la proposition de loi est prévu le 28 septembre à l'Assemblée nationale. Le ministre s'est également engagé à publier le plus vite possible les textes d'application, c'est-à-dire décret et circulaire.

**Les moyens de la rentrée 2010 :** le ministre s'est montré rassurant pour la rentrée de l'année prochaine. Béatrice Barraud et Dominique Dhooge ont insisté sur ce point rappelant au ministre que dans l'Enseignement catholique tous les enseignants sont devant élèves et qu'une diminution du nombre d'enseignants signifierait forcément des fermetures de classes alors que dans de nombreuses académies les effectifs sont toujours en hausse et dans plusieurs régions des parents n'arrivent pas à obtenir des places pour leurs enfants, ce qui est contraire à la liberté de choix.

**Le problème des affectations à l'entrée au lycée pour l'académie de Paris :** Dominique Dhooge a demandé des explications à Monsieur Chatel à ce sujet. Il semble que seule l'académie de Paris soit concernée et que cela soit dû à la fois à des demandes d'affectation - dans un lycée public d'élèves de l'Enseignement catholique - plus nombreuses que les années passées et à une nouvelle méthode d'affectation du rectorat. Le ministre a demandé à ses services de refaire le point avec le rectorat afin d'éviter que ne se reproduise ce scénario l'an prochain. Les élus du bureau national suivront ce dossier à la rentrée.

**La réforme du lycée :** le débat doit reprendre sur ce sujet dès le début septembre. Le ministre a demandé que l'Apel lui adresse au plus vite son analyse sur les différents rapports rédigés ces derniers mois et en particulier sur le rapport Descoings. L'objectif est que des mesures soient décidées d'ici à la fin décembre pour que les nouveaux textes d'application puissent être mis en place et applicables en seconde à la rentrée 2010, puis pour la première en 2011 et en terminale en 2012. Répondant aux remarques de l'Apel concernant l'orientation, le ministre a affirmé que l'orientation serait effectivement un volet particulièrement important de la réforme.

**Les AVS :** Une des toutes premières décisions que Luc Chatel a prise lors de son arrivée rue de Grenelle concerne les AVS. La nouvelle mesure permet de maintenir en poste des AVS même s'ils sont en fin de contrat. Ils pourront poursuivre leur travail en étant embauchés par une association et l'Etat comblera l'écart financier.

Les représentants des Apel ont remercié le ministre pour cette mesure importante pour les jeunes handicapés tout en attirant l'attention sur l'importance de pouvoir former ces assistants de vie scolaire.

**La visite par le ministre d'un établissement privé à la rentrée :** l'Apel souhaitait que Monsieur Chatel visite un établissement catholique d'enseignement, ce sera chose faite en septembre. Il se rendra dans un établissement de la Seine-Saint-Denis.

Enfin Béatrice Barraud a saisi l'occasion pour inviter Monsieur Luc Chatel au prochain Congrès du mouvement à Montpellier. Il a répondu qu'il souhaitait sincèrement pouvoir s'y rendre et il a promis de faire tout son possible en ce sens.